



Projet Pédagogique

Victor Duruy

Maternel

MERCREDIS

Année 2024-2025

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure	3
L'environnement du projet	3
Champs d'action du projet	3
Caractéristiques	3
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs	8
Les objectifs du projet	9
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange	9
Les objectifs du PEL - PEdT	10
Les méthodes pédagogiques	17
Les moyens	18
Les moyens humains	18
Le matériel	20
Les espaces	20
Financiers	20
Les partenaires	20
La communication	24
Les réunions de l'équipe pédagogique	24
La réunion Enfants / animateurs	24
Les relations partenariales	24
L'évaluation	26
Les outils d'évaluation	28
La Charte de qualité	28
L'accueil des enfants en situation de handicap	29
La Fédération Léo Lagrange Fédération	30
La Délégation Nationale Enfance	31





Présentation de la structure

L'environnement du projet

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2024 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2024/2025 à 2026/2027 ».

Les prestations concernées sont réparties en plusieurs lots, dont les lots 2 et 3 concernant une partie de Perpignan « nord ».

Ces lots relevant des marchés publics « à bons de commande » ont été attribués à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **7 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir en période scolaire,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve de la Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Plusieurs activités extra-scolaires sont disponibles dans le quartier : salle de boxe thaï, taekwondo, Foot, parc de loisirs (Bas Vernet et Torcatis)

Association du Bas Vernet, club de foot du Bas-Vert

Les habitants du quartier du Bas Vernet peuvent bénéficier de jardins familiaux.

Des structures d'accueils sont proposées aux familles telles que la halte-garderie, le LAEP, les accueils de loisirs primaire et maternel gérés Léo Lagrange, ainsi que la « maison pour tous » dont la Mairie de Perpignan est le gestionnaire.

Le théâtre de l'Archipel ainsi que plusieurs lieux culturels se trouvent à proximité, dans le centre de la Ville de Perpignan.

La structure et son environnement :

Les groupes scolaires :

- Groupe scolaire Victor Duruy maternel et élémentaire REP +
- Groupe scolaire Pont Neuf maternel et élémentaire.





L'école maternelle Victor Duruy accueille 144 enfants dont :

- 4 classes de grande section (de 14 élèves par classe)
- 3 classes de petits (25 élèves en moyenne)
- et 1 classe de tout-petits (25 élèves en moyenne)

Le plan mercredi se fait avec le public maternel.

Géographiquement l'école est située au centre du quartier, les enfants fréquentant cette école résident majoritairement dans les immeubles HLM (habitation à loyer modéré), autour de l'établissement scolaire.



L'école maternelle Victor Duruy :

Contexte :

L'école est située dans le quartier du Bas-Vernet dans le groupe scolaire Victor Duruy - rue du Carol - 66000 PERPIGNAN.

Elle fait partie du réseau REP+ Pagnol.

Elle accueille en très grande majorité des élèves habitants dans des logements sociaux du quartier (Roudayre, Clodion et Torcatis).

Le Bas Vernet fait partie des 10 quartiers prioritaires les plus pauvres de France. 2600 habitants avec un taux de pauvreté de 67.5%.

Les acteurs :

1 directrice, 1 service civique à mi-temps, 8 enseignantes, 6 ATSEM, 1 psychologue scolaire et 3 AESH.

L'organisation :

Sept classes en tout accueillent les enfants : 4 classes « grande section », 3 classes « moyens-petits », 1 classe tout-petits.

3 ATSEM sont attribuées aux classes des moyens et petits, et 3 autres divisent leurs temps en demi-journée sur les 4 classes « grande section ».



Le partenariat :

La communication se fait quand le besoin s'en ressent car peu de projets sont faits en commun.

Nous échangeons sur certains enfants communs, enfants qui peuvent éventuellement avoir des problèmes ou qui sont suivis par des assistantes sociales, éducateurs, ou des enfants qui peuvent avoir des problèmes d'allergies.

Nous sommes invités à participer aux différentes réunions des équipes éducatives concernant les enfants que nous avons en commun.

Suite à la mise en place de la bibliothèque, un projet en partenariat est mis en place : l'accueil des enfants et parents de 14h00 à 14h30 tous les jeudis. La bibliothécaire les accueille et partage avec eux des petits moments de lectures et d'emprunts de livres.

Dans le quartier :

Plusieurs activités extra-scolaires sont proposées dans le quartier : boxe thaï, taekwondo, Foot, rugby et cours de langue « arabe, turc, marocain... ».

Contexte :

Perpignan (Perpinyà en catalan) est située dans le département des Pyrénées-Orientales et la région Occitanie. Les habitants de Perpignan sont appelés les Perpignanais.

Au 1er janvier 2018 la population est estimée à 119 188 habitants. Perpignan est la trente-cinquième ville de France de par sa population.

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve de la Têt.

Le quartier du Bas Vernet réunit 1225 logements où vivent 2854 habitants soit 2.8 % de la population de la commune de Perpignan. Il est divisé en plusieurs secteurs: Clodion I, Clodion II, Torcatis et Roudayre.

Ce quartier concentre plus de jeunes que tous les autres quartiers sur l'ensemble de la ville. On y trouve 45 % d'enfants et de jeunes de 0 à 25 ans et 14% de retraités. La taille des ménages est plus élevée dans le quartier que sur l'ensemble de la commune avec une moyenne de 2.7 enfants par famille contre 2.04 ailleurs dans la commune. Le taux de grande famille (5 personnes et plus) y est supérieur : 16 % contre 5% ailleurs sur la commune.

Le quartier joue un rôle d'accueil pour les populations immigrées qui s'y trouvent fortement concentrées (28,6% contre 10,5% sur Perpignan). Ces personnes sont majoritairement originaires d'Afrique du nord. En ce qui concerne la situation économique des familles, 45 % sont en situation de précarité avec des revenus de transfert (Le RSA) et 23% sont des salariés (en contrat à durée indéterminé ou déterminée) les catégories socioprofessionnelles sont issues du secteur tertiaire, services, restauration, bâtiment, agriculture.

Le quartier a profité du plan national de rénovation urbain (PNRU qui a consisté à le désenclaver, à créer des espaces verts, des espaces de jeux, des lotissements, un stade. Tout cela a permis d'ouvrir le quartier vers l'extérieur. Plusieurs arrêts de bus de la compagnie SANKEO sont implantés dans le cœur du quartier.

Le groupe scolaire maternel et primaire Victor Duruy et l'accueil de loisirs ont fait partie de ce projet.



Les espaces éducatifs :

- Plusieurs activités extra-scolaires sont proposées dans le quartier : boxe thaï, taekwondo, Foot, parc de loisirs (Bas Vernet et Torcatis).
- Association du Bas Vernet, club de foot du Bas-Vert
- Le quartier du Bas Vernet propose des jardins familiaux aux habitants de celui-ci.
- Des structures d'accueils sont proposées aux familles telles que la halte-garderie, le LAEP, les accueils de loisirs primaire et maternel (gérés par Léo Lagrange), ainsi que la « maison pour tous » gérée par la Mairie de Perpignan.
- Le théâtre de l'Archipel ainsi que plusieurs lieux culturels sont accessibles dans le centre de la Ville de Perpignan.

Les forces et faiblesses repérées :

- Faiblesse repérée : une hausse de la délinquance par la dégradation de mobilier urbain ainsi que l'intrusion dans la cour de récréation (morceaux de verres, débris...).
- En ce qui concerne les forces repérées dans le quartier, très bonne relation avec les familles malgré la barrière de la langue.

Les dispositifs :

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
- Projet Educatif De Territoire
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- APU
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Le public visé :

L'accueil de loisirs maternel Victor Duruy ouvre ses portes aux enfants scolarisés à partir de 2 ans et demi jusqu'à 6 ans.

En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes d'enfants de cette tranche d'âge :

- Les enfants d'âge maternel en sont au stade de la découverte du langage, de leur corps, de leurs mouvements, de l'autre, de leur environnement : ils ont tout à apprendre et leur curiosité est sans limite. Le rôle de l'animateur est de stimuler, répondre à cette curiosité, permettre, encourager et encadrer ce besoin d'expérimentation.
- A partir de 5/6 ans, les enfants commencent à comprendre ce qu'est un groupe et ont besoin d'en faire partie. Ils prennent conscience de l'utilité des règles de vie en collectivité.
- Le rôle de l'animateur est de guider l'enfant dans cette démarche, de fixer un cadre solide et sécurisant, de l'amener vers la notion de citoyenneté.
- Le besoin d'activité est important, l'animateur doit y répondre en lui faisant découvrir de nouvelles pratiques et de nouvelles techniques.

Nous accueillons les enfants de toutes les écoles de Perpignan et ses alentours.



L'inscription se fait directement auprès de la directrice du centre de loisirs : seule la remise du dossier d'inscription complété/signé accompagné des pièces justificatives demandées validera l'inscription.

Aucune inscription n'est prioritaire : l'accès au centre de loisirs est ouvert à tout le monde que le parent travaille ou pas. Nous constatons qu'à Victor Duruy la majorité des parents des enfants inscrits n'ont pas d'activité professionnelle stable (emplois saisonniers, vendange, intérim, CDD), nous comptons 40% de parents qui ont une activité professionnelle stable. Dans chaque foyer il y a une moyenne de 3 enfants par ménage.

Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 3 à 6 ans
D'imitation/ de création	– Désir d'autonomie parallèle à une dépendance étroite vis à vis de l'entourage ; imitation d'un rôle, d'un personnage. – Les créations individuelles symboliques (le dessin, la pâte à modeler) représentent quelque chose pour l'enfant qui crée ce qu'il a vu, entendu ou vécu. L'enfant utilise des signes, des symboles.
De fiction, imaginaire/ de réel	– Jeux symboliques – Besoin de connaître les choses par leur nom, de connaître les qualités et la structure des objets.
De socialisation/ d'« autonomie »	– La socialisation s'amorce et s'instaure. L'enfant prend parallèlement conscience de lui et d'autrui. – Besoin d'être seul, de se séparer du groupe quand on en a envie.
D'aimer, d'être aimé/	Etablissement de la relation triangulaire : enfant-père-mère. Le père devient le second pôle d'intérêt de la vie de l'enfant. Période de construction du moi avec opposition : amour de soi, imitation.
De mouvement	Age déménageur, acrobate
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	Jouer à avoir peur, aller à la découverte de l'inconnu, trouver les limites de son corps.
D'activité/ de « ne rien faire »	– À 3 ans : Age déménageur – À 4 ans : L'enfant peut concevoir et décrire les transformations des objets. Expérimentation des quantités et des volumes.
	Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences. – Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes – Milieu riche en secteur, en bruits naturels – Possibilité de silence – Aménagement permettant de se reposer – Rythme d'activité le plus individualisé possible – Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux.



Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

Les enfants :

Accueil De Loisirs Périscolaires des mercredis	Période	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	TOTAL
	Cycle 4-2024	5	13	22	39
	Cycle 5-2024	6	14	24	44
	Cycle 1-2025	5	15	25	45
	Cycle 2-2025	5	15	25	45
	Cycle 3-2025	5	15	25	45

Dans le quartier plusieurs activités extrascolaires sont proposées : boxe thaïe, taekwondo, Foot, rugby et cours de langue « arabe, turc, marocain... ». L'Association du Bas Vernet, club de foot du Bas-Vert accueille les enfants à partir de 4 ans.

Le parc des sports, la piscine « espace aquatique » ainsi que des espaces culturels à visiter sont accessibles à quelques kilomètres du quartier, desservis par les bus.

La faiblesse repérée qui pourrait empêcher les familles de pratiquer les activités proposées, pour beaucoup, est le coût de celles-ci (tarifs).





Les objectifs du projet

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires).

- **L'Enfant dans sa singularité**

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- **L'Enfant acteur,**

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- **une équipe engagée et impliquée,**

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **la place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants. Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.



- **un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEDT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon



Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PEDT 2018-2021).

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.





Projet de l'ALSH Duruy : le jeu libre

Le jeu est une activité naturelle et essentielle dans le développement de l'enfant. Il permet à l'enfant d'explorer, de découvrir, de s'exprimer, de se socialiser et de se construire. Le jeu libre, c'est-à-dire le jeu non dirigé par un adulte, est particulièrement important dans cette perspective, car il permet à l'enfant de développer son autonomie, sa créativité et sa capacité à résoudre des problèmes par lui-même.

Le jeu libre est donc une activité qui doit être encouragée et valorisée. Elle permet aux enfants de s'approprier l'espace qui leur est proposé, de choisir librement leurs activités et de s'engager dans des interactions sociales avec les autres enfants.

Le jeu libre se déroulera à l'intérieur comme à l'extérieur, et peut prendre différentes formes : jeux d'imitation, jeux de construction, jeux de société, jeux symboliques, etc. Il est important que les enfants disposent d'un environnement riche en matériel et en jouets variés pour favoriser leur créativité et leur imagination.

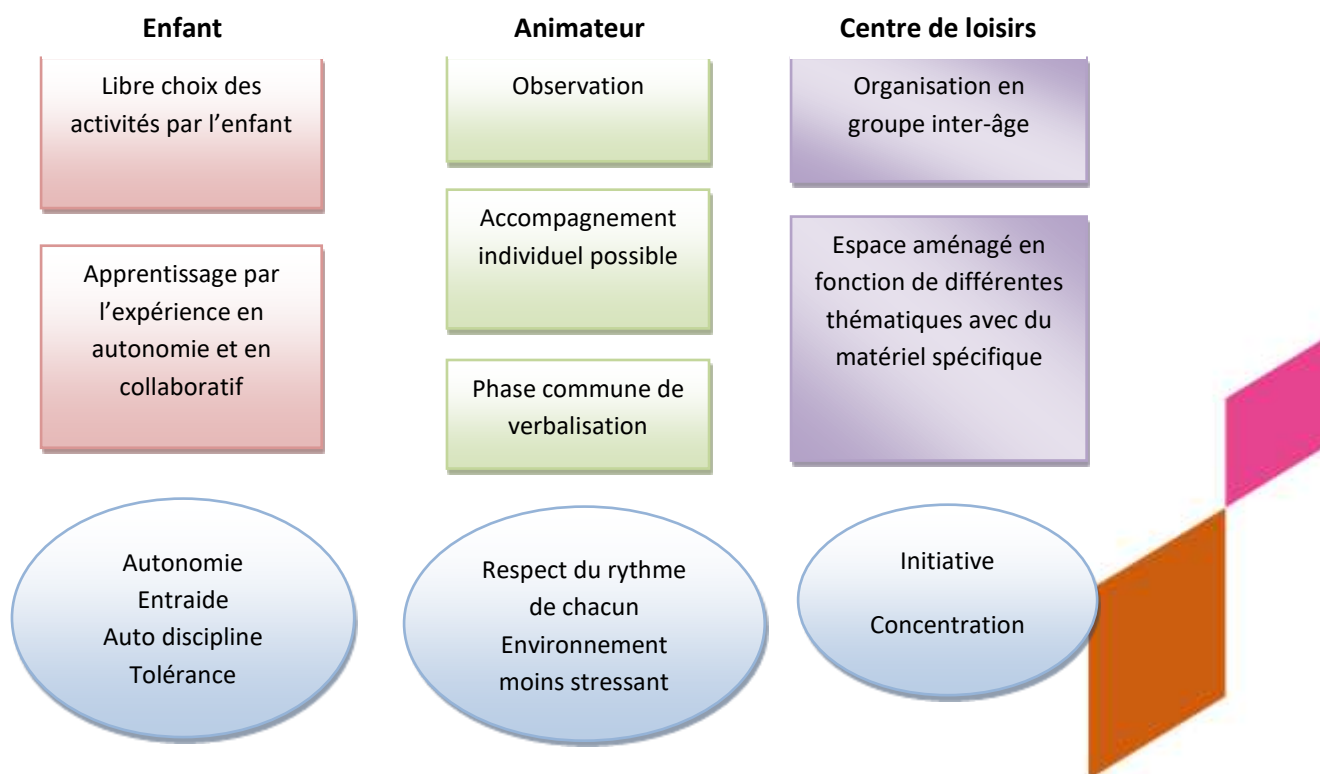
La mise en place du jeu libre aura pour objectif général de favoriser le développement global de l'enfant en lui offrant un espace de jeu et de découverte adapté à ses besoins. Pour atteindre cet objectif général, il convient de définir des objectifs opérationnels spécifiques, qui permettront de mettre en place nos actions concrètes.

Le constat :

Le centre de loisirs Victor Duruy accueille en moyenne 48 enfants lors des mercredis. Les enfants accueillis ont entre 2 ½ ans et 6 ans, et tous présentent des besoins différents.

Projet : répondre au maximum aux besoins individuels des enfants

Comment prendre en compte des besoins individuels dans un collectif ?





Les objectifs généraux sur le jeu libre :

- 1-Favoriser l'épanouissement personnel et social des enfants en leur offrant un espace de jeu libre et sécurisé.
- 2-Encourager la créativité et l'imagination des enfants en leur donnant accès à une variété de jeux et de jouets.
- 3-Favoriser la socialisation et les interactions positives entre les enfants en les encourageant à jouer ensemble et à partager leurs idées et leurs ressources.
- 4-Promouvoir l'autonomie et la prise de décision chez les enfants en leur offrant la possibilité de choisir leurs activités et leurs partenaires de jeu.
- 5-Sensibiliser les enfants à l'importance de la sécurité et du respect des règles de jeu pour garantir un environnement de jeu sain et sécurisé pour tous.
- 6-Impliquer les parents en partageant les objectifs et les résultats du projet et en encourageant leur participation active.

Objectifs opérationnels :

- 1-Aménager un espace de jeu sécurisé et adapté aux besoins des enfants.
- 2-Mettre en place différents espaces de jeux avec une variété de jeux et de jouets pour répondre aux différents intérêts et besoins des enfants.
- 3-Encourager les enfants à jouer ensemble en organisant des jeux collectifs et des activités de groupe.
- 4-Encourager les enfants à faire des choix en proposant des activités à la carte ou en leur laissant le choix des activités qu'ils veulent pratiquer.
- 5-Sensibiliser les enfants aux règles de sécurité et leur expliquer les consignes à respecter pour garantir un environnement de jeu sécurisé pour tous.
- 6-Impliquer les parents en organisant des rencontres et en partageant les objectifs et les résultats du projet.

Les moyens mis en place pour atteindre ces objectifs opérationnels :

Nous avons par la suite mis en place des coins de jeux spécifiques (coin dinette, coin voiture...) sur les temps d'accueil, puis sur tous les temps de la journée. Afin que les enfants comprennent le changement nous leur avons expliqué que le fonctionnement serait comme « la journée des enfants ».

Nous avons mis en place neuf espaces spécifiques : coin dinette, coin docteur/poupons, coin jeux de constructions, coin des artistes, coin des voitures, coin fermes/château/animaux, coin bricolage, coin cocooning/livre/écoute.

En ce qui concerne le « coin des artistes », cet espace est modulable en fonction des différents moments de la journée :

- 7h45 – 9h00 : petits jeux sur table (puzzle, dessin, jeux de société...)
- 9h00 – 9h30 : Petit déjeuner
- 10h00 – 11h15 : « coins des artistes », activités manuelles
- 13h30 – 14h00 : jeux sur table
- 14h30 – 16h00 : « coins des artistes », activités manuelles
- 17h00 – 18h15 : jeux sur table

Un coin modulable : le coin des poupées, qui se transforment en temps de parole (9h30 à 10h00 et 14h00 à 14h30) et en temps de goûter à 16h00. Dans notre structure les enfants ont besoin d'un coin où ils se réunissent afin qu'ils puissent s'exprimer par la discussion, par le chant et par l'écoute, nous



avons donc fait le choix de garder nos « coins de temps de parole », qui sont des temps forts et importants dans la journée des enfants.

Afin de gérer le nombre d'enfants par coin nous avons mis en place un système de colliers de couleur (chaque coin une couleur). Lorsque les enfants souhaitent jouer dans un coin ils doivent se munir d'un collier correspondant à la couleur du coin souhaité et le porter autour du cou. Pour chaque coin nous mettons à disposition un nombre défini de colliers, s'il n'y a plus de collier cela signifie qu'il n'y a plus de place. Cela permet de gérer le nombre d'enfants par coin.

Pour que les enfants se repèrent dans le temps, au moment du rangement des activités, l'équipe d'animation met une musique qui s'appelle « la musique du rangement ». Cela permet aux enfants de prendre le temps de finir de jouer, de ranger tranquillement et de pouvoir se repérer dans le temps.

Pour éviter que les enfants se lassent des jeux proposés, nous allons faire des rotations des jeux sur les coins à chaque période de l'année.

Nous avons fait le choix des jeux en fonction des intérêts des enfants, les jeux auxquels ils aiment jouer et en fonction de leurs besoins (2 à 6 ans)

- Être au calme, jouer avec ses sens, manipuler → Espace livre, écoute (cocooning)
- De bouger, grimper, se dépenser, tester son corps → Espace jeux extérieur, récréation
- D'imiter, de jouer à être quelqu'un d'autre → Espace poupons, docteur, dinette, bricolage
- De construire, déconstruire → Espace de jeux de construction
- De suivre une règle de jeu formelle, de représenter, dessiner, créer, défaire un puzzle → Espace jeux sur table

Les différents coins jeux ont été aménagés de façon à ce que les espaces soient bien définis. Des thématiques spécifiques sont à la disposition des enfants, par exemple le coin poupée où il y a tout le matériel nécessaire pour l'habillement, tout ce qui fait partie de l'univers des poupées, le matériel nécessaire à leur hauteur et en lien avec la thématique choisie.

Les différents coins jeux sont nommés par des affiches et cloisonnés par des paravents et/ou des petits meubles.

Le rôle de l'animateur sur les jeux libres :

Ces objectifs opérationnels peuvent être atteints grâce à une mise en place efficace. Il est donc important que l'animateur joue un rôle essentiel dans ce projet.

Avant la mise en place du projet, l'animateur doit s'informer sur les bienfaits du jeu libre et sur les différents types de jeux adaptés à l'âge des enfants. Il doit également s'assurer que l'environnement de jeu est sûr et adapté aux enfants.

Pendant les jeux libres, l'animateur doit être présent pour veiller sur les enfants, répondre à leurs besoins, encourager leur créativité et leur imagination, et favoriser les interactions sociales. Il doit être disponible pour aider les enfants à résoudre des problèmes, à comprendre les règles des jeux et à gérer les conflits éventuels.

Après le temps de jeu libre, l'animateur doit prendre le temps d'évaluer les activités proposées, de faire le bilan des jeux qui ont été les plus appréciés et de réfléchir aux éventuelles améliorations à apporter pour la prochaine période. Cette évaluation permet à l'animateur d'améliorer son approche pour les prochaines séances et d'adapter les activités aux besoins des enfants.



Le rôle de l'animateur sur les jeux libres :

Ces objectifs opérationnels peuvent être atteints grâce à une mise en place efficace. Il est donc important que l'animateur joue un rôle essentiel dans ce projet.

Avant la mise en place du projet, l'animateur doit s'informer sur les bienfaits du jeu libre et sur les différents types de jeux adaptés à l'âge des enfants. Il doit également s'assurer que l'environnement de jeu est sûr et adapté aux enfants.

Pendant les jeux libres, l'animateur doit être présent pour veiller sur les enfants, répondre à leurs besoins, encourager leur créativité et leur imagination, et favoriser les interactions sociales. Il doit être disponible pour aider les enfants à résoudre des problèmes, à comprendre les règles des jeux et à gérer les conflits éventuels.

Après le temps de jeu libre, l'animateur doit prendre le temps d'évaluer les activités proposées, de faire le bilan des jeux qui ont été les plus appréciés et de réfléchir aux éventuelles améliorations à apporter pour la prochaine période. Cette évaluation permet à l'animateur d'améliorer son approche pour les prochaines séances et d'adapter les activités aux besoins des enfants.

Le positionnement juste de l'adulte.

Pour observer un enfant et favoriser à la fois la motricité et le jeu libre, il suffit à l'animateur de s'installer dans l'espace de jeux proche de l'enfant, à sa hauteur et de porter son attention sur lui. Quand l'enfant entre en interaction, on communique, on échange et quand l'enfant joue seul, on observe simplement avec un regard bienveillant.

Jouer seul ne veut pas dire jouer de manière autonome dans une autre pièce, c'est plutôt utiliser les objets qui entourent l'enfant sans que l'adulte n'ait à intervenir physiquement. Pour se faire, il est important d'apporter à l'enfant une sécurité affective, notre simple présence, notre attention qui lui permet de se sentir en sécurité, et ainsi capable de s'exprimer librement et de manière autonome.

Le secret du positionnement juste de l'adulte c'est d'assurer une présence, une sécurité affective et matérielle, de laisser des portes ouvertes (au sens propre comme au sens figuré, pour laisser libre cours à l'imagination, à la spontanéité et à l'autonomie de l'enfant. Le rôle de l'adulte c'est de s'ajuster, s'accorder à et avec le groupe d'enfants, on se rend disponible, on propose mais on n'impose pas et on n'étouffe pas.

En conclusion, le jeu libre est une activité essentielle pour le développement global des enfants en accueil collectif de mineur en maternelle. Il permet aux enfants d'explorer leur environnement, de développer leur créativité et leur imagination, de favoriser leur autonomie et leur prise d'initiative, ainsi que de développer leurs compétences sociales et émotionnelles.

La mise en place de ce projet sur le jeu libre permet de définir des objectifs clairs et d'adapter les activités proposées en fonction des centres d'intérêt des enfants, tout en favorisant leur autonomie et leur choix. Le rôle de l'animateur est essentiel dans la mise en place de ce projet, en assurant la sécurité et la qualité du temps de jeu libre, ainsi qu'en favorisant le développement global des enfants.

Il est un élément fondamental pour le développement global des enfants en ACM.

Mise en place de l'espace jeu :

Il s'agit en premier lieu de préparer l'espace de jeu, l'environnement de l'enfant. Choisir du matériel, des jeux et jouets adaptés à l'âge, aux compétences et aux intérêts de l'enfant puis les disposer,



les présenter de manière à ce que l'enfant ait à la fois envie d'y jouer et que cela soit possible en toute autonomie.

Les jouets, objets sont présentés à hauteur d'enfant, dans ou sur des meubles bas. Ils sont soit classés par catégories dans des caisses/boîtes quand il s'agit de plusieurs petits objets équivalents (par exemples les légos, la dinette...), soit présentés à l'unité dans des casiers, sur une étagère ou une petite table (par exemples des bols gigognes, une boîte à forme).

L'animateur sélectionnera ce qui convient sur le moment à l'enfant et il peut faire un choix avisé seulement s'il a observé l'enfant jouer.

Il y aura souvent une rotation de jeux afin que les enfants puissent profiter au maximum.

L'enfant papillonne, manipule quelques minutes un jouet et passe à autre chose puis quand il a fait le tour, semble s'ennuyer. Il a en fait trop de propositions et n'arrive pas à se fixer. La rotation a également l'avantage de renouveler l'intérêt de l'enfant pour un jouet. Lorsque nous observerons des coins jeux moins utilisés nous mettrons à la place un nouveau coin.

Durant chaque cycle nous mettrons en place deux ateliers en plus du jeu libre où les enfants pourront participer tout au long de la journée. Ces ateliers font partie du projet.

En effet nous avons constaté que les enfants restaient en demande d'activités manuelles et jeux sportifs.

Pour l'année 2024-2025 nous partirons sur **la découverte du « Livre sous toutes les formes »**

Cette année l'équipe d'animation a choisi de faire découvrir l'univers de la bibliothèque et son environnement. Pour faire voyager les enfants dans l'univers du livre, nous avons choisi de travailler sur l'album « POP le dinosaure et ses amis ».

POP sera la mascotte du centre de loisirs durant toute l'année scolaire et suivra les aventures de chaque album qui sera découvert. Pour ce faire, une boîte à histoires va être créée afin de rassembler tous les personnages rencontrés sur les différents livres que les enfants vont découvrir et avec qui POP a voyagé.

Durant cette année les enfants découvriront 1 livre par cycle.

Objectifs généraux

- Favoriser l'accès à la culture artistique et culturelle
- Permettre l'éducation au développement durable
- Favoriser l'accès au sport
- Sensibiliser et impliquer les parents dans la vie de l'ALSH

Objectifs spécifiques

- Fréquentation de la bibliothèque de Duruy
- Découverte de la culture autour du livre dès son premier âge
- Transporter les enfants dans un univers imaginaire
- Sensibiliser les enfants au recyclage, à la réutilisation de déchets du quotidien
- Découverte de différents jeux sportifs
- Inviter les parents aux différents ateliers.





Objectifs opérationnels

- Mise en place de temps de lecture partagés dans la bibliothèque
- Partage de temps de lecture parents et enfants
- Mise en place d'activités manuelles sur la thématique des différents albums choisis
- Découverte et lecture de livres « albums, BD, contes, kamishibai, documentaires... » afin de faire découvrir le livre sous toutes ses formes, les faire « voyager » dans plusieurs univers et développer leur imagination
- Proposer des activités manuelles avec des matériaux recyclés et/ou réutilisables sur le thème choisi
- Proposer des jeux sportifs qui permettront aux enfants de découvrir les règles du fairplay, l'esprit d'équipe et la compétition. L'enfant va pouvoir se dépenser, se surpasser et développer sa motricité.

Les méthodes pédagogiques

S'efforcer de maintenir le plaisir des enfants quel que soit le temps de la journée ou de l'activité menée. Les différents thèmes que nous proposons aux enfants ont pour objectifs l'épanouissement et le développement de l'enfant.

L'équipe propose des innovations d'activités et cherche le positionnement juste pour qu'ils les apprécient.

Il faut parfois aider l'enfant à trouver son plaisir, ne serait-ce parce qu'il ne connaît pas l'activité.

Quelle que soit la raison de son manque d'enthousiasme, l'attitude de l'animateur reste déterminante.

Il doit savoir écouter pour comprendre puis réagir astucieusement en motivant et valorisant l'enfant.

Le plaisir des enfants passe aussi par le fait d'être en face d'animateurs qui se plaisent à travailler ensemble et qui font leur possible pour qu'il en soit ainsi.

Les différents projets d'activité autour du conte permettront aux enfants d'approfondir leurs connaissances et leur environnement.

Notre objectif n'est pas d'enfermer l'enfant dans un lieu coupé de la vie mais bien de lui permettre de prendre place dans son environnement et d'en devenir acteur.

Pour que l'enfant puisse s'approprier ou comprendre le monde qui l'entoure, il faut qu'il se construise des représentations qui lui sont propres. Le jeu va lui permettre de construire ses représentations.

En fonction des activités mises en place, nous ferons appel à la participation des parents (accompagnement aux sorties, aide selon leurs compétences).

Ceci implique une attitude ouverte et avenante de la part de l'équipe et d'être disponible quant aux demandes des parents (déroulement de la journée, le repas, la sortie, les résolutions des petits conflits, etc.).





Les moyens

Les moyens humains

Le Directeur

La fonction de directeur consiste:

- À permettre à l'équipe pédagogique d'encadrer des groupes d'enfants, en assurant leur sécurité physique, morale et affective.
- À observer, réaliser des constats, essayer d'être le plus proche des enfants et de leur milieu de vie afin d'identifier leurs besoins.
- À intervenir en collaboration avec l'équipe pédagogique, les partenaires, (école, intervenants, la coordination, les associations) afin d'être le plus près des objectifs que nous nous fixons à travers l'élaboration des projets : projet pédagogique, projet d'animation, projet d'activité, projet d'enfant....
- À cela s'ajoute la fonction de gestion se définissant par des missions administratives comme la gestion et l'organisation du travail administratif, financier, budgétaire. De la gestion du personnel affilié à sa structure : personnel technique. Il est le relais entre l'équipe d'encadrement et l'association Léo Lagrange.

L'animateur référent et/ou animateur :

- Il assure la sécurité morale, physique et affective de l'enfant et contribue à son épanouissement
- Il assume le rôle de relais avec les parents, les enfants et l'équipe d'animation
- Il doit avoir un rôle de formateur auprès des nouveaux animateurs.
- Il doit assurer le suivi du projet pédagogique auprès des enfants et de l'équipe.
- Il doit mettre en place des projets d'activité en lien avec le projet pédagogique
- Il doit participer et animer les réunions d'encadrement
- Il peut être directeur adjoint ou animateur
- Il permet à l'enfant de développer ses potentialités et favorise la rencontre de l'individu avec le groupe.
- Par son écoute, son attitude, ses capacités, techniques et pédagogiques, ses connaissances, l'animateur aide les groupes d'enfants à formuler et réaliser leurs projets.
- Il met en place et assure le suivi des moyens pédagogiques et du matériel nécessaire aux activités
- Il participe aux réunions, échange, s'exprime et donne son avis.
- Il fait partie d'une équipe éducative où différents rôles complémentaires et solidaires sont assurés.
- Il respecte les règles qu'il met en place et a un devoir d'exemplarité vis-à-vis des enfants.
- Avec ses collègues : l'animateur doit respecter ses collègues, doit savoir travailler en équipe et surtout écouter l'autre. Il doit participer activement aux réunions de préparation. Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique.
- Avec les parents : l'animateur doit discuter avec eux lorsqu'ils sont demandeurs sur le déroulement de la journée de leur enfant. Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées. Il doit être présent aux moments de l'accueil et du départ.



L'animateur stagiaire :

- Permettre à chaque animateur stagiaire d'accomplir son rôle et sa fonction tels qu'ils sont définis dans le projet pédagogique.
- Consolider ses connaissances sur les enfants.
- Faire le lien entre la théorie et la pratique.
- Analyser sa pratique, affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur.
- Acquérir de nouvelles compétences techniques.

Les moyens mis en place :

Chaque animateur rencontrera au moins une fois par semaine la directrice pour faire le point sur son travail, ses difficultés éventuelles et ses besoins de formation.

La formation peut prendre différents aspects :

- Documentation qui sera fourni par la directrice de l'accueil de loisirs
- Pratique d'activité
- Moment de travail autour d'un aspect du travail de l'animateur
- Aide à la prise de recul et à l'analyse de difficulté.

La validation des stages pratique BAFA :

Chaque animateur stagiaire BAFA rencontrera au moins une fois par semaine la directrice pour faire le point sur la validation de son stage pratique.

Les critères de validation :

La validation portera sur la préparation et le déroulement de son stage.

La décision sera prise par la directrice et s'appuiera sur les points suivants :

- Sa capacité à organiser et gérer les différents moments de la vie des enfants sur la structure.
- Sa capacité à participer au travail d'équipe.
- Sa capacité à assurer la sécurité physique et morale des enfants.
- Sa capacité à gérer le rythme de vie de l'enfant.

Rappel : un animateur en formation BAFA a les mêmes responsabilités et effectue le même travail qu'un animateur diplômé.

L'équipe pédagogique est composée d'une directrice et de 4 animateurs permanents à l'année. En fonction de l'accroissement des effectifs, un 5^{ème} animateur pourra être embauché.

Nom	Prénom	Age	Qualification	Fonction	Statut	Période	Groupe d'âge attribué
BENNACEUR	Fatma		BAFA	Animateur ALM	CDII	Mercredi et vacances scolaires	3-5 ans
ANTOINE	Sofiane	26	BAFA	Animateur ALM	CDII	Mercredis et vacances scolaires	3-5 ans
GARIGUE	Mathieu	28	BAFA	Animateur ALM	CDII	Mercredis et vacances scolaires	3-5 ans
EL BOUAHLI	Hanaa	27	Non formé	Animatrice ALM	CDII	Mercredis et vacances scolaires	3-5 ans



Le matériel

Le matériel pédagogique est mutualisé avec l'école (tapis, matériel de motricité...)

Pour l'achat du matériel, les animateurs font une liste, les achats sont faits au fur et à mesure des demandes et des projets.

Un renouvellement du stock se fait chaque fin d'année (en décembre) afin d'avoir de nouveau jeux ainsi que du matériel pédagogique.

Les espaces

L'ALSH dispose de ses propres locaux : 3 salles d'activités, toilettes enfants, cuisine, toilettes adultes. Sont également à dispositions des locaux de l'école maternelle : une salle polyvalente, un dortoir climatisé (ou plus si besoin), une ludothèque et 2 cours (école mater et primaire) où sont organisées les activités/jeux extérieurs.

Financiers

Le budget pédagogique est de 3.58 euros par journée et par enfant, répartis comme suit :

- Transport : 2 euros
- Animation : 1euro
- Collation : 0,60
- Matériel pédagogique : 0,36
- Pharmacie : 0,07
- Produits d'entretien : 0,05

Les partenaires

Institutionnels

Le réseau des accueils de loisirs de la Ville de Perpignan.

Le réseau des accueils de loisirs Léo Lagrange.

Le centre social du Bas Vernet

Financiers

- La CAF afin de faire valoir les droits de chaque famille allocataire
- La SDJES qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)
- La Mairie de Perpignan qui finance en partie l'accueil des enfants dans nos structures et qui est propriétaire des locaux et responsable de leur maintenance

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.





Le fonctionnement de la structure

07h45- 9h00	Accueil échelonné des enfants
11h30 -12h00	Départ échelonné des enfants qui ne déjeunent pas à la cantine.
11h45-12h45	Déjeuner à la cantine
13h30 – 14h 15	Accueil échelonné des enfants
17h00 – 18H15	Fin de journée. Départ échelonné.

Modalité d'inscription :

Les parents peuvent inscrire leurs enfants à l'accueil de loisirs dès 2 ans ½ jusqu'à 6 ans à condition qu'ils soient scolarisés. Il est possible de faire une dérogation auprès de Léo Lagrange afin d'accueillir un enfant de moins de 2 ans ½ sous certaines conditions.

Documents nécessaires à l'inscription :

- 1 fiche de renseignement 2024-2025 à retirer auprès de l'ALSH, à remplir et à signer
- 1 attestation d'assurance extrascolaire ou RC nominative à jour (année scolaire/civile en cours)
- 1 certificat de vaccination à jour (ou copie des vaccins à jour carnet de santé)

Les inscriptions et paiements (règlements des réservations) se font auprès de la directrice de l'ALSH. Seule la réception du dossier d'inscription complet et du paiement d'avance (à la réservation) valide l'inscription.

Une réservation peut être annulée au plus tard 48 h avant la date d'accueil de l'enfant (jours ouvrés). Toutes absences non justifiées 48 h à l'avance entraînent systématiquement la facturation de la réservation.





✓ Journée type

Fonctionnement ALSH

7h45 - 9h00	Accueil échelonné des enfants, dès qu'ils arrivent leur prénom est marqué sur le tableau des présences par l'animateur qui fait l'accueil. Des coins jeux sont mis à leur disposition, les enfants sont libres de choisir leur coin jeux.
9h00 - 9h15	Fin de l'accueil et temps d'hygiène.
9h15 - 9h45	Tous les mercredis un petit déjeuner est proposé aux enfants. Mise en train de la journée par thème
9h45 - 11h15	Jeux libres avec le coin des artistes et des sportifs.
11h15 - 11h30	Rangement des activités puis temps libre.
11h30 - 11h45	Temps d'hygiène suivi de la lecture du menu.
11h30 - 12h15	Repas à la cantine, bon appétit !
13h00 - 13h15	Temps d'hygiène, sieste pour les petits jusqu'à 15h15, mise en place d'un temps calme pour les moyens et grands (contes, relaxation, le sac à histoire...).
13h30 - 14h15	Accueil des enfants de l'après-midi, des coins jeux libres sont à leur disposition.
14h30 - 16h00	Temps de parole, qui sera suivi des jeux libres avec le coin des artistes et des sportifs.
16h00 - 16h30	Toilettes et goûter.
16h30 - 17h00	Retour sur la journée, les enfants s'évaluent.
17h00 - 18h15	Accueil, les jeux libres à disposition des enfants.



La convivialité autour du repas

Le repas est un temps important de la journée qui doit être vécu d'une manière conviviale grâce à la présence des adultes et à une mise en place chaleureuse et en respectant des objectifs précis :

- Favoriser la convivialité autour du repas
- Favoriser la découverte de nouveaux goûts
- Développer l'autonomie
- Responsabiliser
- Faire participer
- Favoriser la discussion et l'échange pendant le temps de repas
- Les enfants selon le comportement peuvent choisir leurs places
- Un animateur à table avec les enfants

La découverte de nouveaux goûts :

Inviter les enfants à goûter à tout sans être obligés de tout manger.

L'autonomie :

Chaque enfant dispose d'un couteau, d'une fourchette, d'une cuillère d'un verre. Les enfants peuvent se servir seuls, cela leur permet d'apprécier la quantité de nourriture qu'ils peuvent manger. Les plus grands coupent leur viande tout seuls.

La responsabilisation:

Des enfants, s'ils le désirent peuvent être amenés à être « responsables » du pain et de l'eau, c'est à dire qu'ils iront remplir la corbeille ou la carafe.

Les plus grands peuvent servir les plus petits.

Les enfants rangent les assiettes, les verres et les couverts à l'issue du repas.

Chacun doit manger proprement et respecter la nourriture.

La durée du repas

Il est important de donner à l'enfant le temps de se servir seul et de manger à son rythme, environ 45 minutes à une heure selon le menu.





La communication

Les réunions de l'équipe pédagogique

Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions de la rentrée scolaire, il peut être alimenté au fur et à mesure de l'année.

La directrice, organise des réunions d'équipes 2 fois par cycle pour le plan mercredi, les mardis de 14h30 à 16h30.

Le temps de réunion pour les animateurs est de 30 minutes par mercredi (par exemple sur un cycle de 7 mercredis ils auront 3 heures ½).

Les heures de réunions sont positionnées en fonction des besoins et des préparations.

Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Les types de réunions :

- Réunion de projet : élaboration du projet pédagogique et des projets d'activités
- Réunion de préparation : Organisation du fonctionnement, programmation des projets d'animation, décision des horaires « départs et arrivés » des animateurs, préparation des activités en fonction des projets d'animation et préparation des sorties.
- Réunion de bilan : à la fin de chaque période l'équipe discute des aspects positifs et négatifs et les points à améliorer
- Réunion d'évaluation : l'équipe évalue les progrès, besoins ou difficultés des enfants
- Evaluation individuelle : évaluation du travail de l'animateur périodiquement

La réunion Enfants / Animateurs

Elle est organisée quotidiennement par chaque animateur à tour de rôle.

L'objectif pour l'animateur est de libérer la parole de tous les enfants.

Le directeur, formé aux techniques d'animation de débat auprès de groupe d'enfants accompagnera chaque animateur de l'équipe dans ses premières interventions.

L'équipe accorde une importance toute particulière à ces temps qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants ainsi que de les rendre acteurs de leur loisirs (ambition forte de la Fédération Léo Lagrange).

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies

Les relations partenariales

Avec les familles

Nous utilisons l'outil COM'CLIC de la Fédération Léo Lagrange pour la présentation des informations relatives à la vie du centre (programme d'activité, infos pratiques, inscriptions...). Il reprend les caractéristiques de la charte graphique de la Fédération Léo Lagrange.

Ce projet pédagogique est présenté via l'outil COM'CLIC.





Nous associons le plus possible les parents à notre travail.

Une réunion de présentation en début de période (l'équipe, la structure et le projet pédagogique).

Un tableau d'affichage à l'entrée de l'accueil de loisirs (informations sur la programmation, les sorties ...).

Nous utilisons un logiciel KIDIZZ qui fonctionne très bien auprès des familles, ils ont la possibilité de voir des photos tout au long de la journée, des rappels de sorties ou informations nécessaires, le projet pédagogique et programme s'y trouvent également.

Avec les partenaires et/ou intervenants

- Coordonnateurs du service enfance de la Mairie de Perpignan : échanges assez fréquents
- L'équipe enseignante de l'école : suivi quotidien et projets festifs
- Le centre social, la régie de quartier : fête des quartiers, réunions communes dans le cadre du PEL.
- Les associations du quartier : sur des actions ponctuelles
- Les assistantes sociales et les éducateurs de la DASS : suivi particulier de certaines familles





L'évaluation

Comment évaluer notre méthode de travail et nos objectifs?

Afin d'approfondir nos résultats par rapport aux objectifs que nous nous fixons, il est impératif de se poser les bonnes questions pour faire évoluer les moyens lorsque cela est nécessaire.

Chaque animateur sera capable de s'auto évaluer afin de voir son évolution face aux différents projets qu'il a mis en place.

Grille d'auto évaluation des animateurs :

	1 atteint 2 Des difficultés rencontrées 3 Non atteint	1	2	3	Observations
Mise en place du projet	J'ai pu réaliser un constat objectif répondant aux besoins et attentes des enfants				
	J'ai organisé un relai et des réunions de travail avec l'équipe d'animation afin de faire vivre le projet				
	Les enfants ont participé au projet :				
	À sa réalisation				
	À son déroulement				
	J'ai mis en place des actions tout en respectant les conditions de sécurité				
Avant la séance	J'ai préparé les locaux et le matériel nécessaire à la réalisation de l'action				
	J'ai préparé la fiche d'activité				
	J'ai organisé la répartition des participants des enfants de manière claire et pratique				
	J'ai informé l'ensemble des participants aux projets				
	J'ai réalisé les missions d'information avant l'activité (parents)				
Pendant et après la séance	Prendre en main le groupe d'enfant				
	Des explications claires des différentes étapes de l'activité				
	Respect des différentes étapes de l'activité				
	J'ai envisagé des moyens de recours en cas de difficultés				
	Je me suis impliqué dans la réalisation de l'activité				



	J'ai réalisé un suivi des activités				
	J'ai mis en place les évaluations des enfants en tenant compte de leurs remarques				
	J'ai inclus le rangement du matériel durant le temps d'activité				
	J'ai mis en place un retour au calme du groupe et fait une conclusion				

Evaluation individuelle : évaluation du travail de l'animateur périodiquement par la directrice. Elle s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance (La Charte de Qualité et ses outils) :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité
- La grille d'auto diagnostic

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Un entretien professionnel est mis en place une fois par an pour les animateurs référents.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outils de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquêtes de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

Outils d'évaluation pour les enfants

Outil d'évaluation des enfants:

L'animateur mettra en place un tableau d'évaluation qui sera affiché, l'enfant pourra s'auto évaluer au niveau de son comportement, des activités et des sorties, c'est à ce moment que le groupe pourra discuter autour de la journée de ce qui leur a plu et ce qui devra être amélioré par l'équipe d'animation. L'outil est différent car il tient compte de la catégorie d'âge des enfants ainsi que du lieu d'accueil.

Outil d'évaluation pour les enfants de 3 ans à 6 ans:

Le contenu de cet outil:

L'outil de cette année 2024-2025 aura un support « POP le dinosaure » qui sera divisé en 3 parties de couleurs verte, jaune et rouge. L'enfant devra s'auto évaluer en collant son prénom sur une couleur suivant son comportement (rouge, jaune ou vert). Il y a aussi le support de « l'humeur de la journée », l'enfant en arrivant le matin pourra coller son prénom sur l'état de son humeur (content, triste, fatigué, en colère) qu'il pourra modifier tout au long de la journée suivant son humeur du moment.





Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs maternel Victor Duruy.

L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure. L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.



L'accueil des enfants en situation de handicap

Les moyens :

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs maternel Victor Duruy a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

La directrice de l'ALSH est la référente auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'ALSH Duruy.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements :

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation au(x) handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif**.

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement.

Former tout au long de la vie. Avec ses 9 instituts de formation, la Fédération développe des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain



Léo Lagrange Méditerranée

ALSH Victor DURUY

Rue du Carol – 66000 Perpignan

Tél : 06.25.64.76.15

Duruy-perpignan@leolagrange.org

